

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | MAI 2014 | N°3



la Cité des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

Cuisine française
et italienne

Pizza au feu
de bois

Soirées musicales tous
les vendredi et samedi

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon – Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch



pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Votre assureur suisse.

helvetia

Philippe Gerbex

Conseiller en Assurances et Prévoyance

Helvetia Assurances

Agence Principale de Genève-Aéroport

rte de colovrex 16, 1218 Le Grand-Saconnex, Suisse
T +41 58 280 82 96, M +41 76 587 57 39, F +41 58 280 82 80
philippe.gerbex@helvetia.ch, www.helvetia.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE

reparation-dentier.ch

nous fabriquons aussi des prothèses



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

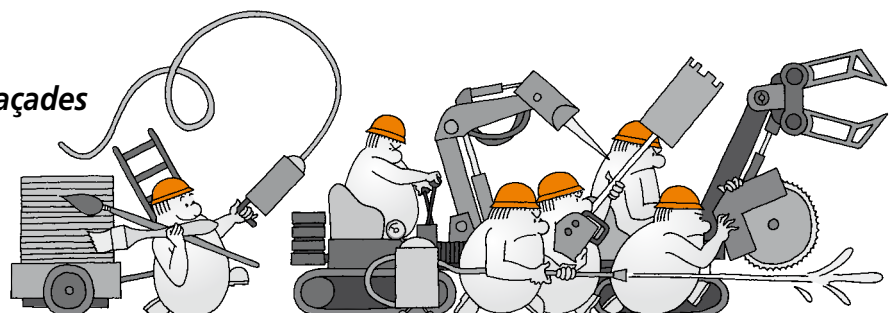
Le spécialiste
 de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

dmb

www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2014

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

13 juin

Délai de remise des textes

30 mai

P 6-8

VERNIER 
Une Ville pas Commune



ÉDITORIAL

4

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

Écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-8

Conseil municipal

Le saviez-vous?

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

9-11

La fête des voisins

Nouveaux conseillers

Vide cave 2014

Lignon en fête

Ateliers de résolutions de conflits

Concours photo

Soirée de quartier

ECHOS D'AILLEURS

12-13

Parlons jardinage

La recette de Tante Lotte

Le bloc-notes du Taupier

AGENDA ET SORTIES

14

Mai-juin 2014

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Alain Gaumann;
Yves Magnin; † Michel Paley;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

Avec ce numéro, les clochettes du muguet ont carillonné pour annoncer l'arrivée bien sympathique des beaux jours, mais également pour de nombreuses sociétés et groupements le temps des assemblées générales - c'était le cas, le 8 mai dernier, pour notre association, réunion qui permet de faire un bilan de l'exercice écoulé, mais marque également le «redémarrage» des activités pour les mois à venir.

Activités qui requièrent pour leur réalisation un important besoin en bonnes volontés prêtes à donner de leur temps: **les bénévoles**. Consacrer du temps à autrui - sans contrepartie - cela a toujours existé, mais la forme a changé. Etre bénévole était considéré comme un acte de devoir moral, on donnait de son temps par engagement religieux, politique ou tradition familiale. De nos jours, se mettre au service des autres ne signifie plus toujours mettre en pratique certaines valeurs humaines, mais trop souvent pour en retirer un bénéfice particulier.

Pourtant si le bénévole donne de son temps et s'intéresse aux autres, il reçoit aussi en retour. La sensation de se sentir utile, de donner un certain sens de ses loisirs, l'enrichissement dû aux rencontres avec des personnes différentes de nationalité, de culture, et des contacts humains enrichissants sont autant d'éléments de satisfaction personnelle.

Mais, malheureusement, chaque responsable de société doit le constater, le problème de la relève chez les bénévoles s'amplifie d'année en année et il s'avère de plus en plus difficile de trouver et de fidéliser de nouveaux volontaires, particulièrement chez les jeunes, peut-être en raison de l'image peu attractive, même vieillotte du bénévolat. Mais changer cette image sera-t-il suffisant ou faudra-t-il proposer une offre qui incite davantage les futurs bénévoles dont les motivations ont changé? Rappeler dès l'enfance que la vie n'est pas seulement des droits, mais aussi des devoirs pourrait être un chemin à suivre.

Le dimanche 11 mai, c'était la **Fête des mères** qui, certes, comme d'autres événements similaires, a pris un certain aspect commercial - ce que l'on peut regretter, mais elle permet également de retrouver la notion de reconnaissance pour le grand, mais difficile et ingrat rôle de la maman qui ne consiste pas seulement à préparer les repas et les vêtements, à rassurer et à consoler, mais aussi à éduquer, à faire de l'enfant un être sensible, intelligent et adulte et à renoncer souvent, avec abnégation, à soi-même.

A toutes les mamans, la rédaction souhaite, avec un peu de retard, mais de tout cœur une excellente fête!

Robert Borgis, Rédacteur

L'ÉPHÉMÉRIDE

Mai

Il est le cinquième mois de notre calendrier, alors qu'à l'origine, c'était le troisième mois du calendrier romain. Son nom viendrait du latin «maius» et fut donné par les Romains en l'honneur de la déesse Maia. Mais selon certains, ce serait le premier roi romain Romulus qui aurait donné ce nom en l'honneur des sénateurs appelés «maiores».

Ce mois que les poètes appellent le joli mois du muguet, cette fleur étant le symbole du renouveau et du printemps, il était donc logique qu'elle devienne et reste le symbole du porte-bonheur.

La fête du 1^{er} mai a en réalité deux origines et deux histoires. La première remonte au Moyen-Âge tandis que la seconde trouve ses origines à Chicago en 1886. Depuis le Moyen-âge, il semble que le muguet - aussi appelé «lys des vallées» - une plante originaire du Japon, soit présente en Europe, a toujours symbolisé le printemps et des vertus porte-bonheur. Le **1^{er} mai 1561**, le roi Charles IX officialisa les choses: ayant reçu à cette date un brin de muguet en guise de porte-bonheur, il décida d'en offrir chaque année aux dames de la cour.

L'ÉCHO DU PASSÉ

Le 29 mai 1914, à 16h30, l'«Empress of Ireland» quitte le port de Québec, pour sa 192^e traversée de l'Atlantique. piloté pour la première fois par le capitaine Henry Kendall. Vers 1h55 du matin, alors que le paquebot progresse en pleine brume, dans l'estuaire du Saint-Laurent, un bateau charbonnier norvégien le «Storstad», le heurte par tribord, entre ses deux grandes cheminées. Un canot de sauvetage est libéré de ses attaches. Le navire s'affaisse très vite sur le côté, ce qui rend les manœuvres de secours impossibles. L'«Empress of Ireland» coule en 14 minutes.

L'«Empress of Ireland» était un paquebot de la Canadian Pacific Railway Company. Lors de son naufrage rapide et l'impossibilité d'utiliser les canots de sauvetage, seulement 465 des 1'477 personnes à bord ont survécu, dont 248 membres de l'équipage.

Bien qu'il y ait plus de morts en pourcentage que lors du naufrage du «Titanic», donc moins de survivants, le naufrage de l'«Empress of Ireland» est passé, un peu, inaperçu, éclipsé par le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Malchance et chance de William Clark!

William Clark pelletait du charbon dans la salle des chaudières du «Titanic» lorsque le navire

La tradition était née. La date du 1^{er} mai comme jour de la fête des travailleurs fut adoptée en 1889, au congrès de fondation de la deuxième Internationale à Paris. A Paris lors d'une manifestation en 1890, les manifestants défilèrent en portant à la boutonnière un triangle rouge symbolisant leurs revendications, à savoir la division idéale de la journée en 3 huit: travail - sommeil - loisirs. Ce triangle fut remplacé par la fleur d'égline puis par le muguet cravaté de rouge. C'est depuis ce jour que la fête du travail et le muguet furent associés.

La légende dit que le muguet a été créé par Apollon, afin que les neuf muses qui l'entouraient puissent fouler ce tapis vert sans blesser leurs pieds délicats. On dit, aussi, qu'au moment de la création du monde, cette fleur ornait les deux côtés de la porte du Paradis et que ses clochettes tintaient chaque fois qu'un brave homme passait. C'est que le muguet semblait doué pour identifier les vertus et les bonnes consciences...

Ce mois voit la célébration des «**saints de glace**» (Mamert, Pancrace et Servais), qui seront fêtés les 11, 12 et 13 mai; ces saints

ne se révélant pas toujours favorables, ils ont fini par incarner le retour du froid qui s'observerait à cette période et qui peut amener du gel.

Le jeudi 29 mai, **fête de l'Ascension** qui commémore, pour les chrétiens, la montée au Ciel du Christ. Durant ce mois, les jours augmentent de 52 minutes et le 21 mai, à 5 heures, le Soleil entre dans le signe des **Gémeaux** dont les natifs sont souriants et accessibles. Que leur réserve 2014? Le natif du 1^{er} décan sera beaucoup moins sollicité par le ciel qu'en 2013... et c'est tant mieux! Moins de déceptions, moins de manigances et de manque de fiabilité dans l'air. Le carré de Neptune est toujours présent et il devra donc conserver un réalisme (et une lucidité) à toute épreuve, mais la duplicité ambiante sera moins conséquente. Pour le natif du 2^e décan, que du bon en perspective! 2014 sera pavée de petites nouveautés sympathiques. Elle sera ultra dynamique au 1^{er} semestre et souvent chanceuse au dernier trimestre. Celui du 3^e décan, il devra prendre les choses en main, mais c'est surtout sur la dernière partie de l'année que les choses commenceront à bouger et ce quel que soit le domaine de sa vie.

Le dicton du mois

Averse de mai a plus de pouvoir que dix arrosoirs

La pensée du mois

«Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles»

Sénèque

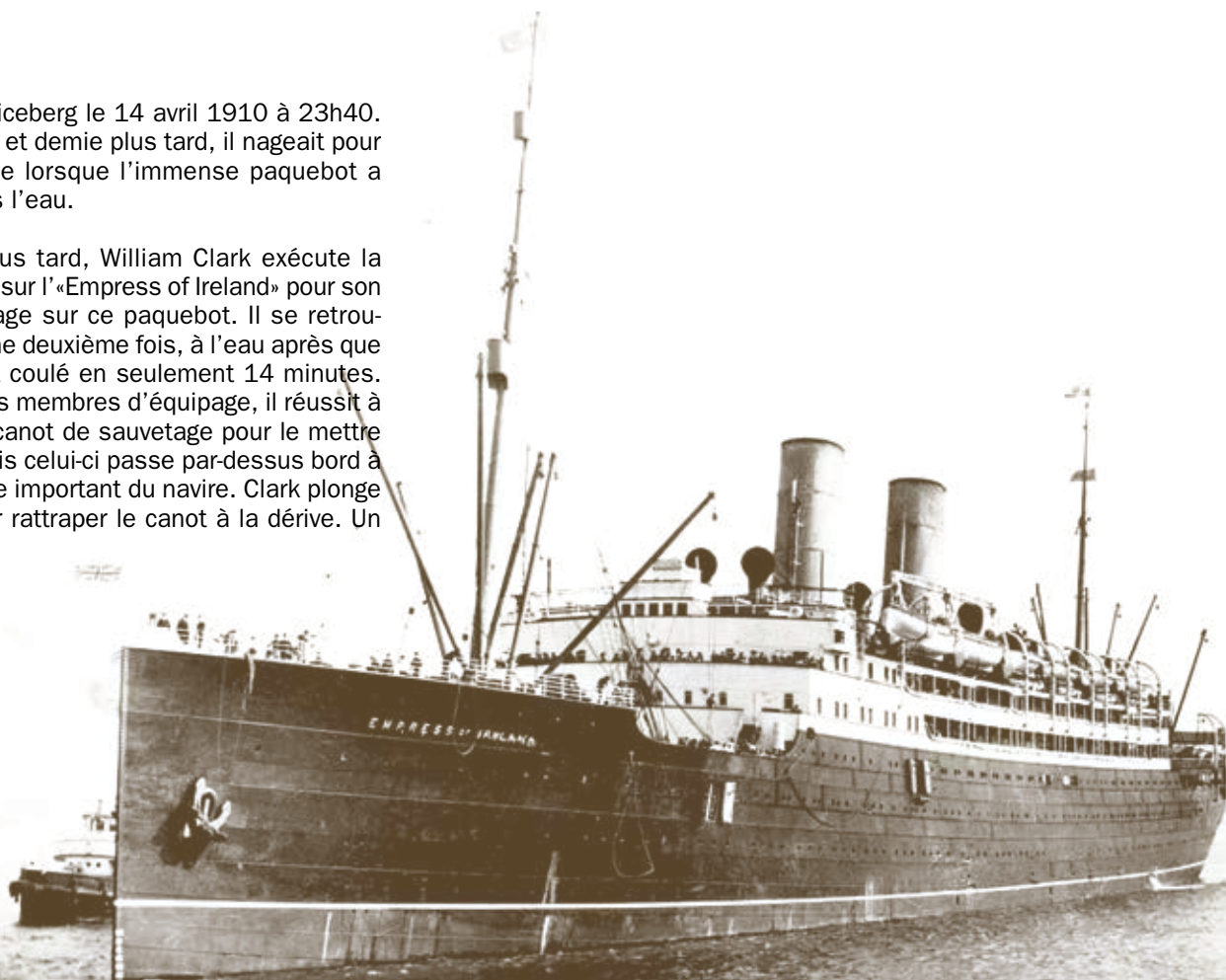
Le truc du mois

Persil vite effeuillé

Fastidieux d'arracher une à une les petites feuilles du persil. Pour vous faciliter ce travail, tenez le bouquet de persil d'une main et de l'autre, passez une fourchette dans les feuilles comme un peigne. La plupart des feuilles vont tomber et les rares qui restent accrochées sont faciles à cueillir à la main.

a heurté un iceberg le 14 avril 1910 à 23h40. Deux heures et demie plus tard, il nageait pour sauver sa vie lorsque l'immense paquebot a disparu sous l'eau.

Deux ans plus tard, William Clark exécute la même tâche sur l'«Empress of Ireland» pour son premier voyage sur ce paquebot. Il se retrouvera, pour une deuxième fois, à l'eau après que le navire eut coulé en seulement 14 minutes. Avec d'autres membres d'équipage, il réussit à dégager un canot de sauvetage pour le mettre à la mer, mais celui-ci passe par-dessus bord à cause du gîte important du navire. Clark plonge et nage pour rattraper le canot à la dérive. Un miracle!



Autorisations de construire

du 2 avril au 9 mai 2014

Pas d'autorisation délivrée, durant cette période, pour le quartier Aire-Le Lignon.

Né(e)s en mai

1^{er} mai 1881

Pierre Teilhard de Chardin, théologien

1^{er} mai 1917

Danielle Darieux, actrice

3 mai 1499

Niccolo Machiavel, écrivain

6 mai 1952

Christian Clavier, acteur

9 mai 1968

Marie José Perec, athlète française

13 mai 1953

Christine Bravo, journaliste et animatrice TV

17 mai 1954

Jean-Marie Bigard, humoriste français

19 mai 1890

Hô Chi Minh, chef d'État vietnamien

21 mai 1471

Albrecht Dürer, peintre et graveur

24 mai 1941

Bob Dylan, chanteur

26 mai 1948

Corinne Le Poulain, actrice

28 mai 1920

Gaston Lenôtre, pâtissier

30 mai 1672

Pierre 1^{er}, Tsar de Russie (1682-1725)

31 mai 1967

Sandrine Bonnaire, actrice

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 avril 2014

Présidé par M. André Chillier (Verts), le Conseil municipal a procédé à l'as-sermentation de Mme Béatrice Besse (MCG) et François Ambrosio (MCG) en remplacement de MM. Olivier Brouty et Gabriel Fellegi, démissionnaires et «attaqué» ensuite l'important ordre du jour, qui comprend toujours le point concernant l'élection d'un-e vice-secrétaire et d'un suppléant au Bureau sans aucune, comme d'habitude, proposition de la part du Mouvement des citoyens genevois.

La motion amendée du groupe socialiste en vue d'adhérer au dispositif négocié par l'Union des associations patronales genevoises, la communauté genevoise syndicale et la Ville de Genève sur l'introduction de la responsabilité solidaire est, après un long échange et une demande de vote à l'appel nominal (M. Chiaradonna) refusée par 16 non contre 14 oui.

Unanimité pour le crédit d'investissement de CHF 229'000.- pour la mise en conformité de surfaces destinées à recevoir un groupe Harnos-EVE Vernier Village.

Par 31 oui, soit l'unanimité, ouverture au Conseil administratif d'un crédit de CHF 201'000.-, comprenant des aménagements sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite, destiné à la transformation d'un Centre de quartier en restaurant et à la création d'un nouveau Centre de quartier dans l'édicule N°6 dans le cadre du projet Nouvelles Libellules, avec en parallèle le vote, également à l'unanimité, d'un crédit de CHF 99'000.- en vue de la création d'un espace d'expositions dans l'édicule N°4 des Nouvelles Libellules.

Unanimité pour le crédit de CHF 222'000.- en vue de la rénovation des vitrages de la Maison d'Ivernois (Vieux-Lignon), propriété de la Commune depuis octobre 1990, devenue la Maison de la musique avec l'occupation du rez du bâtiment par le Conservatoire populaire de musique et l'Association Vernier sur Rock

Unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 2'930'000.- pour la réalisation d'une maison de quartier au chemin de Maisonneuve à Châtelaine, comprenant la démolition du bâtiment actuel et la construction d'un nouveau bâtiment destiné à la maison de quartier.

La demande de crédit complémentaire de CHF 322'370, 70 pour couvrir le dépassement de crédit de construction ouvert pour le Pavillon de l'enfance et le parc public à Vernier-Village recueille 30 oui et 1 non (Verts).

La demande d'ouverture d'un crédit de CHF 3'690'000.- pour couvrir les travaux de mise aux normes et l'extension de la cuisine de l'école d'Avanchet-Salève d'où est produit et livré l'ensemble des repas des enfants inscrits aux Restaurants scolaires (+ de 1'000 repas par jour) est acceptée à l'unanimité.

La motion déposée par Mmes C. Meissner (UDC); M. Mattenberger (PLR) et M. S. Ruffieux (Indépendant), invitant le Conseil administratif à prendre contact avec les responsables genevois de la Fédération suisse des parlements de jeunes afin qu'ils présentent le projet «easyvote» et proposer les modalités par lesquelles la commune de Vernier pourrait participer à ce projet, ainsi que les coûts induits pour la commune et demander à l'Association des communes genevoises de présenter à son Assemblée générale le projet Easyvote, est acceptée, à l'unanimité et transmise au Conseil administratif.

La modification du règlement relatif à l'octroi aux sociétés et groupements communaux de subventions est acceptée à l'unanimité ainsi que l'ouverture d'un crédit de CHF 150'000.- destiné au remplacement du revêtement de trois terrains de tennis au club de Vernier

Divers projets de délibération dont les comptes de fonctionnement et des investissements ont été pris en considération et envoyés dans les commissions ad hoc

La pétition des habitants des chemins de Crotte-au-Loup, du Sorbier et de la Petite-Garenne donne lieu à un long débat, malgré déjà son examen en Commission de l'environnement et de l'aménagement, au cours duquel le Groupe MCG demande le renvoi en commission qui est refusé par 16 non contre 14 oui et au vote final le législatif par 19 oui; 11 non (MCG) et 1 abstention décide d'envoyer la pétition au Conseil administratif pour traitement, avec la recommandation de lui demander de mettre en oeuvre la pétition en concertation avec les signataires de la lettre du 21 mars 2014, et d'informer la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité.

En réponse à la motion de Mmes Meissner (UDC) et Mattenberger (PLR) «Pour prévenir le vandalisme dans les jardins familiaux», votée lors de la séance du 11 mars dernier, le Conseil Administratif informe qu'une réunion a été organisée le 12 mars dernier avec les représentants des différents groupements de jardins familiaux de Vernier et de la Garenne, les îlotiers de la Gendarmerie et la Police municipale.

Après avoir listé les différents problèmes liés aux incivilités et infractions commises dans les jardins familiaux, il ressort que la situation n'est pas aussi catastrophique qu'annoncée et que la plupart des délits avérés sont plus assimilables à des incivilités qu'à de réels cambriolages (ndlr: le résultat est le même pour les victimes!)

Plusieurs mesures concrètes ont été décidées et des groupes de réflexion ont été mis sur pied afin de les finaliser. Il s'agit en priorité d'établir un formulaire simplifié de dépôt de plainte qui permettra de mieux quantifier le nombre de délits.

Il convient également d'ajouter que la Police municipale a mis sur pied une unité de référents de proximité qui aura pour mission d'assurer un suivi et une aide personnalisée aux victimes d'infraction.

La motion demandant au Conseil administratif d'étudier la mise en place du remboursement

des cours de samaritains pour tous les Verniolans est acceptée à l'unanimité et transmise au Conseil administratif

Prise en considération et envoi à la Commission de l'aménagement de la motion inter-conseillère-s invitant le Conseil administratif à mettre en place un espace clôturé d'une surface comprise entre 5'000m² et 10'000m² réservé à nos amis à quatre pattes. Même décision à l'unanimité de la motion du Groupe socialiste demandant à l'Exécutif de rendre un rapport d'étude sur la faisabilité d'une ouverture des services de l'administration à la population le samedi matin et de prendre en compte dans cette étude les besoins de la population et les contraintes pour la Commune (coûts parmi d'autres éléments) et les fonctionnaires.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance de relevée prévue pour le jeudi est annulée

LE SAVIEZ-VOUS ?

Que le **28 janvier 1910**, le Conseil Municipal de la Ville de Genève, suite aux conclusions - d'un rapport des experts chargés d'examiner les divers systèmes de destruction des ordures ménagères, - arrête d'inviter le Conseil Administratif à prendre les mesures suivantes :

Informers les cercles intéressés que la Ville de Genève ne peut se charger elle-même de la création d'une usine à traiter les gadoues pour les transformer en engrais, mais qu'elle serait, cas échéant, disposée à en faciliter la **création sur la presqu'île d'Aire**, à la condition que cette entreprise fut faite aux risques et périls des intéressés ; de fixer à une année le délai dans lequel des propositions dans ce sens devront être remises au Conseil Administratif pour pouvoir être prises en considération ; de renvoyer à l'échéance de ce délai toute décision concernant la construction d'une usine à incinérer les gadoues et à poursuivre l'étude de l'enlèvement et du **transport des gadoues de la Ville à la presqu'île d'Aire**.

Parallèlement, le 6 mai, le Conseil Municipal a voté un crédit supplémentaire de CHF 1500.-, en vue de l'acquisition de la parcelle 2337, feuille 8 du cadastre de la Commune de Vernier, au lieu dit «Iles d'Aire», dont le Conseil Administratif n'était pas parvenu à

s'assurer la possession avec la somme mise à sa disposition par l'arrêté du 20 octobre 1908.

On peut constater que la volonté de mettre sur notre presqu'île ce que les autres ne veulent pas ne date donc pas d'aujourd'hui...



Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

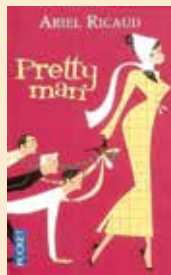
Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir! Une partie sera remise à une action humanitaire.

Chacun reçoit du courrier oblitéré. Après lecture, merci de ne plus jeter aux papiers les timbres du courrier reçu et de les garder pour Evelyne.

Suite à nos annonces, des lecteurs et lectrices ont déjà répondu à cet appel. Merci de votre geste sympathique et facile à réaliser et à poursuivre.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69



Un livre, un écho

Pretty Man
De d'Ariel Ricaud
Edition Fleuve Noir

«Marie a apparemment tout pour être heureuse : un époux brillant, quatre enfants merveilleux et un métier passionnant. A 55 ans, alors qu'elle devrait profiter de cette parfaite harmonie, elle vit dans une profonde solitude physique et morale. Ni l'affection qu'elle nourrit pour son mari ni l'amour de ses enfants ne remplacent le plaisir charnel. Faute de dialogue et d'attentions, son couple se distend et chacun se résigne au silence. Fragilisée, Marie aspire à aimer et à se sentir aimée, au point d'accepter de saisir les opportunités de rencontres qui se présentent à elle...».

A travers cette histoire éminemment romanesque, qui mêle intrigue et humour, «Pretty Man» nous montre bien que la chance peut à tout moment se présenter à nouveau, qu'elle peut être à portée de main. La séduction après 50 ans, la vie de couple, les hommes, le jeunisme de la société et son incidence sur la vie professionnelle : autant de sujets qui concernent au premier chef toute la génération des «happy boomers»!

Un roman entraînant, qui prouve surtout que... l'avenir n'a pas d'âge!

Ariel Ricaud-Barsi, de nationalité française, a été journaliste avant de créer son agence de communication, spécialisée notamment dans l'univers de la beauté et de la mode, pour le compte de grandes marques de luxe. A ce titre, son métier l'a amenée à suivre de près l'évolution des femmes de ces trente dernières années et son premier roman «Pretty Man» est le reflet de son expérience de la vie des femmes. L'auteure est mariée, à quatre enfants et, à ce jour, quatre petits-enfants.

DÉMOGRAPHIE Décès annoncés du 29 mars au 5 mai

Albanese née Au ricchio, Rosa, 1925
Versoix EMS St-Loup, anc. Nicolas-Bogueret
Bachmann, Ernest Alexis, 1930

ch. des Grebattes 6, décédé le 25 février 2014 à Bernex (omis dans la dernière parution)
Barbezat, Rolande Micheline, 1928
av. du Lignon 39

Bösch, Johann Gotlieb, 1919, rte de Vernier 170
Chambournier, Alexandre Gustave, 1925
av. Du Lignon 50

Chassot, Guy Oscar, 1934
Vernier c/O Maison de l'Ancre à Genève
Cochand, Christian, 1966, ch. Du-Villard 4b
Dandrea née Roth, Arlette Denise, 1928
rue Grange-Lévrier 3

Ecuer née Schwab, Aurélie Cécile, 1921
av. de Châtelaine 89
Giorgescu Udrea Bogdan, 1942, ch. du Québec 2

Guerreiro née Maillard, Anne Claude, 1964
ch. des Bois-Jacquet 15a

Guex née Richard, Irène Yvonne, 1935
ch. de Vidollets 20
Lodigiani, Luciano, 1931, rue du Grand-Bay 16

Mendes Vieira da Silva, Alexandrino 1955
av. Henri-Golay 32
Mondazzi, Ennio Antonio Pietro, 1932
ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine

Moruzzi, Fulvio Antonio Carlo, 1933
Genève c/EMS Les Tilleuls. Av. du Lignon
Nüssli, René Bernhard, 1942

ch. de Champ-Claude 1a
Pirod, Jean Jacques Eric, 1954
ch. de la Greube 5

Potterat née Barras, Marie Louise Judith, 1930, av. de Crozet 28
Sacchelli née Quirighetti, Maria 1926
ch. des Vidollets 26a

Studer née Blumauer, Heidelinde Gertraud, 1937, av. du Lignon 6

Villarmarin née Lage, Maria de los Dolores, 1945
ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Weyermann, Jean Jacques Emile, 1934
av. du Lignon 42

† M. Fulvio Moruzzi

Atteint depuis quelque temps déjà dans sa santé il a été contraint de quitter son domicile au Lignon pour l'EMS Les Tilleuls au Petit-Saconnex, l'ancien Conseiller administratif de Vernier, M. Fulvio Moruzzi, s'est éteint le 21 avril dernier dans sa 81^e année.

Arrivé au Lignon en 1967, il a immédiatement pris une part très active dans la vie socio-culturelle de son nouveau quartier, entretenant des rapports privilégiés avec les habitant-e-s. Membre du Parti socialiste, il fait son entrée, en 1971, au Conseil municipal de Vernier. En juin 1976, suite à la démission, pour raisons professionnelles, de M. Albert-Henri Widmer, les électrices et électeurs verniolans élisent son successeur en la personne de M. Moruzzi, architecte et cette expérience professionnelle, notamment dans le domaine de la planification communale a facilité l'exercice de sa charge. Conseiller administratif de 1976 à 1983, il sera le Maire de Vernier en 1977, 1979 et 1982

Rappelons quelques réalisations réalisées durant sa mandature: la première rue résidentielle de Suisse romande à Vernier-Village; le développement des chemins pédestres; l'installation, en 1982, sur le Mail du Lignon, de l'horloge sculpture de M. Kurt Ingendahl (Le temps dans l'espace); la naissance dans la Cité des Avanchets de la télévision locale «Canal 29» grâce à une équipe dynamique de bénévoles; la mise sur pied, contre vents et marées, d'un service de transports public: les transports publics de Vernier, reliant les différents quartiers de la Commune, sans oublier, pour sa plus grande satisfaction, la réussite de son action pour sauver, après un long combat, la réserve naturelle de la presqu'île de Loëx et des bords du Rhône lors du projet de construction de l'autoroute de contournement.

Le programme culturel n'a pas été oublié et sa réputation a dépassé les frontières communales avec notamment l'offre, au public de rencontrer quelques grands noms de la musique contemporaine tels que Karlheinz Stockhausen, Luciano Berio, Iannis Xenakis ou de la danse moderne avec la Compagnie Caroline Marcadé, Anne Dreyfus, Françoise Dupuy et la Compagnie de la Traboule.

Sur le plan professionnel relevons encore sa participation, avec M. Edwin Zurkisch, au projet de L'Arena de Genève.

A son épouse Tina, à sa famille, nous renouvelons notre témoignage de profonde sympathie et de sincères condoléances.

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



V I L L E D E
G E N È V E

LA FÊTE DES VOISINS!

Toute l'Europe célébrera en même temps la Fête des Voisins, le vendredi 23 mai. Au Lignon aussi...

Depuis quelques années, la Fête des voisins devient un événement incontournable de la vie à Vernier et au-delà! Dans les allées, sur les pelouses ou dans les jardins, des rassemblements s'organisent cette année encore, le vendredi 23 mai.

Ce rendez-vous annuel est une occasion de rencontres avec les personnes qui vivent à côté de chez vous et de partager un moment de convivialité, un plat, un verre, des idées et sûrement bien plus, car une ville, un village, un quartier se font ou se défont en proportion des relations qui se tissent entre les habitants et la fête des voisins est une occasion – qui ne devrait pas rester unique – d'aller à la rencontre de voisines et de voisins que l'on ne connaît peut-être peu ou pas.

Pour la seconde année consécutive, le Lignon Centre est heureux de participer à nouveau à cette Fête. Au sein de sa place du Village (hall d'entrée), de 18h30 à 21h.

les habitués du Centre (...et les autres) ses associations, la population d'Aire et du Lignon sont invités, avec leurs voisins, à passer partager un verre de l'amitié.

Une animation musicale est prévue pour contribuer à la bonne humeur de cette rencontre locale et pour que l'ambiance soit conviviale et joyeuse. Elle sera assurée par les musiciens de la formation «La tête dans l'abreuvoir», avec

l'accordéoniste Philippe Berthoud, un saxophoniste et 2 joueurs de clarinette.

Les membres du Contrat de quartier et l'Association des locataires vous attendront également dans cet espace central du Lignon Centre.

Au plaisir de vous retrouver et un joli mois de mai à tous.

La Fête des voisins
Apéritif Offert et Ambiance Musicale
de 18h30 à 21h00
Vendredi 23 mai 2014

la fête des voisins
Immobilier en fête

Lignon Centre
Le bonheur à votre porte!

coop, Migros, L'Équipe, N. NAILLE, pharmacie du Lignon, MIGROS

Les Joyeux dimanches

Pour tous ceux qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie et partager un repas simple de manière conviviale:

Le «Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon» vous le propose, un dimanche par mois.

prochain rendez-vous
Dimanche 15 juin à 12h15

Centre de quartier du Lignon (sous l'église catholique)

Au menu

Grillades et salade

Inscription

Participation de CHF 7.- minimum par personne Le vin est en supplément. Nombre de places limité à 60 personnes. Inscription jusqu'au vendredi 13 juin - **dernier délai!** - à 12h, dernier délai en téléphonant à M. Walter HATT 022 796 62 79 ou M. Oronzo Vergari 022 796 80 07.

La vie de l'Association

Dans la séance du 28 avril dernier, les membres du Comité ont décidé la participation de l'Association aux prochaines manifestations officielles de la Commune de Vernier. Ainsi ils seront présents, avec l'aide bienvenue des renforts

Vendredi 27 juin dès 18h à Vernier Village pour les Promotions!

Avec leur réputé stand de jambon à la broche!

Présents également à la commémoration de la Fête nationale à Vernier-Village.

Plus proche dans les dates, ils sont prêts à vous accueillir 20 juin au Lignon avec un **stand raclettes**, lors de Fête du Lignon et de l'école primaire.

NOUVEAUX CONSEILLERS

Notre presqu'île au législatif verniolan

Lors de la séance du 15 avril, le Conseil municipal a procédé à l'assermentation de deux nouveaux conseillers municipaux en remplacement de MM. Olivier Brouty et Gabriel Fellegi (MCG) démissionnaires, en la personne de **Mme Béatrice BESSE et M François Ambrosio** (Mouvement des citoyens genevois), tous deux domiciliés au Lignon.

Ainsi notre presqu'île compte maintenant au législatif de Vernier - comprenant 35 membres - 4 conseillères et 3 conseillers (presque la parité parfaite!).

VERNIER 
Une Ville pas Commune



Ouverture de la piscine du Lignon

Ouverte depuis le samedi 10 mai et jusqu'au dimanche 7 septembre 2014, la piscine extérieure du Lignon vous accueille selon l'horaire suivant:

Lundi
de 11h à 20h

Du mardi au dimanche
de 9h30 à 20h

Lundi de Pentecôte 9 juin
de 9h30 à 20h

Heure limite entrée (tourniquet):
1/2 heure avant la fermeture

Sortie bassins:
1/4 heure avant la fermeture

La piscine intérieure n'est ouverte qu'en cas de mauvais temps

Tarifs 2013

(1 entrée valable le jour même)
Enfant jusqu'à 5 ans: gratuit
Adulte CHF 5.-
Réduit CHF 2.-
(enfant de 6 à 18 ans-apprenti, étudiant, AVS-AI)

10 entrées (valable 1 année dès la date d'achat)
Adulte CHF 40.-
Réduit CHF 14.-

Renseignement

022 306 07 70

Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

Espace devoirs

Chaque jeudi et vendredi, après l'école, viens faire tes devoirs à la Maison de Quartier avec tes copains, dans un espace tranquille et sympa...

Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, chemin Nicolas-Bogueret 12bis - 1219 Aire
T 022 970 06 90
F 022 970 06 91
www.mqal.ch

VIDE CAVE 2014

4^e édition du Vide cave, qui aura lieu de 9h à 17h le dimanche 1^{er} juin 2014 sur l'esplanade entre les deux Tours du Lignon



Le coût de l'inscription est de CHF 2.-, accompagné d'une caution de 10 francs, pour la mise à disposition d'une table.

Inscriptions jusqu'au mercredi 28 mai 2014:

- par courrier - ALGT - CP 82 - 1219 Le Lignon
- par téléphone - 022 796 50 40
- par mail - algt.lelignon@gmail.com

Au plaisir de vous accueillir nombreux.
Comité ALGT

LIGNON EN FÊTE

«Lignon en fête» et fête de l'école du Lignon, le vendredi 20 juin 2014 dès 18h

La Plateforme des associations et l'école primaire du Lignon vous invitent, d'ores et déjà, à réserver la date du vendredi 20 juin pour participer à «Lignon en fête» et à la fête des écoles du Lignon, avec au programme:

Dès 18h différents stands de nourriture et buvette, organisés par les sociétés locales, dont notre Association avec un stand «raclettes»

18h Spectacle de Brice KAPEL

18h45 Spectacle musical par les élèves de l'école

De 21h à 22h30 disco enfants



ATELIER DE RÉOLUTION NON VIOLENTE DES CONFLITS

Tout le monde vit des conflits et chacun a sa façon de les traiter

Samedi 14 Juin de 14h à 18h, à la Maison de Quartier Aire Le Lignon (12 bis chemin Nicolas-Bogueret).

Par la communication non violente nous trouverons les mots adéquats pour désamorcer le conflit et permettre une solution

au problème, favorable à chacun et chacune. Nous utiliserons pour cela un nouveau langage enseigné par Marshall Rosenberg, un psychologue américain qui a donné des cours en Suisse qui ont été suivis par M. Michel Monod.



Renseignements et inscriptions

Michel Monod
022 796 86 60
mmonod@genevalink.ch
Prix CHF 20.-.

CONCOURS PHOTO

Retour sur le vernissage

A l'initiative de Mme Marie Thérèse Antenien, dépositaire d'un projet, le Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon a mis sur pied un concours de photos, ouvert à tous, destiné à faire découvrir la beauté et la singularité de la commune de Vernier, en prolongeant la remise des photos au 15 janvier 2014. Un jury a procédé à l'examen de plus de 200 clichés réalisés par 37 participants.

Les meilleures images retenues par les jurés ont fait l'objet d'une exposition les samedi 3 mai et dimanche 4 mai à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village.

Le vernissage de cette exposition s'est déroulé le vendredi 2 mai à 18 heures, en présence de M. Yvan Rochat, Conseiller administratif de Vernier, des concurrents et



de représentants des divers contrats de quartier de Vernier. M. Pierre Ronget, retenu par une séance du Grand Conseil, a également rendu visite à l'exposition un peu plus tard dans la soirée.

Excellente idée de l'initiatrice de ce projet et excellence également dans les œuvres présentées par les concurrents.



SOIRÉE DE QUARTIER

Le mercredi 9 avril, les responsables des diverses associations d'intérêts, d'habitants etc. de la Commune ont été invités à la présentation d'un nouveau concept de la police cantonale genevoise en partenariat avec la police municipale de Vernier afin de maintenir et renforcer le lien de partenariat entre les citoyens et sa police avec l'apport de la population de la commune et des associations de quartier et ainsi écouter et répondre aux besoins des habitants.

La Commune de Vernier participe donc à ce projet, convaincue par celui-ci, qui propose une rencontre entre la police et la population (écoute et partage) avec l'état de situation par quartier, doléances ou problèmes récurrents, récolte de renseignements sectoriels.

Les priorités stratégiques pour 2014 : poursuivre la mise en œuvre du concept de police de proximité ; renforcement du partenariat avec les associations et les habitants (GE_veille) ; renforcement des capacités d'analyses et



d'échange d'information en matière judiciaire et de la collaboration avec d'autres partenaires (Police municipale, France et autres cantons etc.) ainsi que la coordination opérationnelle transfrontalière, l'objectif étant de diminuer le sentiment d'insécurité, de privilégier la communication entre population et police et travailler en résolution de problème.

Le réseau GE_veille doit montrer aux «visiteurs» des quartiers que les habitants veillent au respect des lieux et qu'ils se préoccupent de leur voisinage l'existence d'une présence conviviale, mais aussi acquérir les bons réflexes de protection et les rappeler aux voisins.

Sport pour tous

«Urban Training»

Faire du fitness dans les parcs avec des coachs, en détournant le mobilier urbain de son usage initial : tel est le concept de cette discipline tendance, avec des exercices variés et adaptés au niveau de chacun, afin de pouvoir progresser dans une ambiance détendue basée sur l'intensité et dans un cadre naturel. Cette discipline est donc accessible à tous, mais pas pour tout le monde : Peu importe la météo, les «urban trainers» sont présents pour se dépasser à chaque cours.

Depuis le début mai, du sport pour tous gratuit avec «Urban Training» qui est une manière inédite de faire du sport en groupe, de bouger ensemble, sous la direction de «coachs» professionnels, en se réappropriant la ville. Il est destiné pour toute personne dès 18 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, de tonifier sa silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Sportifs débutants ou aguerris, jeunes et moins jeunes, femmes ou hommes, chacun est bienvenu.



La Commune de Vernier propose cette activité, depuis le 6 mai, tous les mardis.

Horaire et Inscription obligatoire sur :

www.urban-training.ch/incription/vernier

Prestations complémentaires

«Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Service des prestations complémentaires»

Tiré de l'exposé de Mme Marinella De Nardin

Que sont les prestations complémentaires PC ?

Les PC sont destinées à assurer un minimum vital aux rentiers AVS/AI et aux familles à bas revenus avec enfant(s) à charge. Elles relèvent d'un droit et ne dépendent pas de cotisation. Le montant des prestations varie en fonction de l'état civil et financier et il est versé par le Service des prestations complémentaires.

La demande d'être mis au bénéfice de ces prestations se fait par écrit, sur un formulaire officiel, auquel sont joints les pièces justificatives. La demande peut être présentée par l'ayant droit, le représentant légal, le tuteur ou curateur, la famille en ligne directe.

Les conditions de demande des PC ?

Avoir son domicile ou sa résidence habituelle en Suisse, respectivement à Genève; être en principe au bénéfice d'une rente AVS ou AI. Pour la prestation famille: avoir son domicile ou sa résidence habituelle à Genève depuis 5 ans au moins, au moment de dépôt de la demande et avoir une activité lucrative salariée et vivre avec au moins un enfant de moins de 18 ans, respectivement 25 ans si l'enfant poursuit une formation donnant droit à une allocation de formation professionnelle.

Le montant de la prestation est fixé en tenant compte des dépenses reconnues moins les revenus déterminants (diverses rentes))

Les biens dessaisis (quelle que soit la date de la donation ou de la renonciation) comptent comme s'ils appartenaient toujours au bénéficiaire de la prestation complémentaire.

PARLONS JARDINAGE

En mai, la douceur s'installe au jardin mais ne pas oublier toutefois un retour du froid lors de la période des «saints de glace» (12-13-14 mai).

Au potager

C'est le branle bas de combat! Semez en pleine terre les plantes aromatiques (ciboulette, ciboulette sauge, oseille, persil, basilic, romarin, thym, etc.). C'est aussi le début des semis de carottes, aubergines, choux, choux-fleurs, épinards, laitues, navets, radis.

Au jardin d'agrément

La nature, par contre, reprend ses droits et le jardinier a du pain sur la planche. Il faut se hâter maintenant pour planter les derniers bulbes à floraison estivale ou automnale, en prenant soin de les couvrir d'un mélange de 1/3 de terreau, 1/3 de terre végétale et 1/3 de sable, afin de faciliter la sortie des jeunes pousses. Pensez également à bien repérer vos plantations avec un étiquetage.

Les rosiers

Ils doivent être débarrassés de leurs fleurs fanées et des gourmands et recevoir les traitements préventifs et curatifs contre les pucerons et les principales maladies. Les arbustes défeuillés tels que les lilas ou les forsythias peuvent maintenant être taillés. Pensez également à installer des tuteurs sur les grandes plantes (pivoines, dahlias, marguerites, roses trémières) pour éviter qu'elles ne s'effondrent sous leur poids.

Sur le balcon

Plantez des géraniums, des fuchsias, oeillets, bégonias tubéreux, verveines, surfinias, anthémis, dans vos jardinières. Plantez des bulbes à floraison estivale de petites tailles: (frezias, dahlias nains). Plantez éventuellement un laurier-rose dans une grosse potée en terre cuite. Pour le géranium, il ne devient luxuriant que s'il est bien installé dans sa jardinière avec un substrat riche avec suffisamment d'argile pour retenir l'eau et les engrais. Lors de la plantation, mettez la terre sans tasser. Le géranium zonale doit être planté à la verticale et le «lierre» en position oblique pour que les

rameaux souples retombent sans se casser. Dans une jardinière de 80 cm de long. Installer 4 plantes au maximum.

Pour vos jardinières et pots, vous trouverez dans les commerces des mélanges de terre à tous les prix et il est important, pour le jardinier amateur, de faire le bon choix. Dans le bas de gamme des terreaux (appelé standard), la composition comporte des matières organiques sous forme de tourbe, mais peu d'argile et de matière nutritive. Sur les rayons sont proposés des mélanges spécifiques pour géraniums, plantes vertes, orchidées, etc. ... Ces produits sont un peu plus chers mais bien équilibrés et tiennent compte des besoins des espèces auxquelles ils sont destinés. Arrosez au moins une fois par semaine vos plantes en pots et en jardinière.

Dans la maison

Apportez de l'engrais à vos plantes vertes et procédez à un arrosage une fois par semaine de toutes vos plantes. Nettoyez le feuillage de vos plantes.

Quand le beau temps est installé, sortez vos plantes d'intérieur sur le balcon ou dans le jardin: mais ne les exposer pas en plein soleil tout de suite, trouvez-leur un coin à l'abri. Pour ce qui est des plantes vertes, laissez-les dans un coin ombragé.



VERNIER FLEURI

Inscrivez-vous gratuitement à ce concours (catégories fenêtres et balcons ou terrasses et villas) organisé par le Service des espaces verts de Vernier afin d'encourager les habitantes et habitants à décorer fenêtres, balcons, terrasses et entrées

Formulaire d'inscription à demander au Service des espaces verts au 022 306 07 00

La date limite pour l'inscription est fixée au 31 mai 2014

LA RECETTE DE TANTE LOTTE

Spaghettis au bleu

Pour 4 personnes

350 g de spaghettis; 150g de fromage bleu (Roquefort, bleu de bresse ou d'Auvergne); 70g de cerneaux de noix; 3 cuillère à soupe de crème liquide; roquette; sel et poivre.

Préchauffez le four à 240° C et faites revenir les escalopes dans l'huile. Salez et poivrez.

Dans une casserole, mettez le vin blanc avec le cube de bouillon et le thym et faites réduire.

Une fois réduit, ajoutez la crème fraîche et portez à ébullition quelques secondes. Ajoutez du poivre.

Mettez les escalopes dans un plat à gratin et nappez-les de la sauce. Coupez le Comté en tranches et recouvrez-en les escalopes.

Enfournez encore pendant 7 minutes et servez les escalopes aussitôt.

LE BLOC-NOTES DU TAUPIER

Consommation et gaspillage

La consommation de papier contribue d'une manière importante à la destruction de nos forêts. Les replantations se font de plus en plus sur le mode de la monoculture intensive de résineux et d'eucalyptus. Elles conduisent à un appauvrissement de la flore et de la faune. Face à cette situation, nous ne pouvons continuer à épuiser notre environnement d'autant que le processus de fabrication emploie généralement du chlore et utilise une énorme quantité d'eau. Cette évidence nous amène-t-elle à prendre des mesures afin de diminuer la consommation du papier?

Le taupier en doute et il n'est pas le seul, la preuve est donnée par un lecteur qui a tenu une statistique concernant le contenu relevé dans sa boîte aux lettres, pendant la période **du lundi 1^{er} avril au**

mercredi 30 avril, soit pendant 26 jours ouvrables :

Une pile de 42 centimètres et un poids de 18,7 kgs plus un annuaire téléphonique de 1,5 kg représentant 197 annonces publicitaires ainsi que des bulletins de versement sur des sujets les plus divers comme par exemples : Contre l'achat des Grippens (Berne) – Solidar (Lausanne) – Pro Infirmis (Genève) – Pain pour le prochain (Lausanne) – Eper (Lausanne) – Avivo (Genève) – Sida (Horgen) – Plus Sport – Les aveugles (Lausanne) – Unicef (Zurich) – Terre des hommes (Lausanne) – Fondation Pestalozzi (Horgen) – Caritas (Zurich), etc. etc. etc.



Mondial 2014

Le foot en chanson

La Fifa a dévoilé, mardi, la chanson officielle, «We are One (Ole Ola)», de la coupe du monde 2014 au Brésil, interprétée par les artistes Pitbull, Jennifer Lopez et Claudia Leitte.

La Fifa a aussi profité pour donner la liste des musiques qui vont figurer sur l'album officiel du mondial «One Love, One Rhythm».

Quatre ans après le «Waka Waka» de Shakira en Afrique du Sud, la chanson «We are One» devient la chanson officielle de la Coupe du Monde au Brésil, tandis que l'hymne officiel qui sera chanté par Wyclef Jean, Santana, Avicii et Alexandre Pires, n'est pas encore sorti par la Fifa et Sony Music.

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

«Au delà du mur ...de
cette dimension»

jusqu'au 24 mai

Hervé Champendal
Juliette Mandrago

« Au Tour et Alentour...
Le Retour »

du 2 au 27 juin

François Delay, Enzo Bellemo
Paolo Rigo, Paul Baldacci, Blaise
Vuillaume Jean-Calude Christína
Tournage sur bois

Au Temple du Lignon

Dimanche 25 mai à 18h

Œuvres de Beethoven
et Liszt

Christophe Pantillon, Violoncelle
Marc Pantillon, piano

Entrée libre – Collecte à la sortie

Salle des Fêtes
d'Avanchet-Salève

Samedi 24 mai à 20 heures

Soirée annuelle de l'Avenir
accordéonist

«80 ans... et encore tous
ses boutons»

En deuxième partie «Show» de la
Fanfare municipale de Vernier,
sous la direction de M. Philippe
Berthoud

Salle des fêtes du Lignon

Vendredi 6 juin 2014 à 20h

COSAQUES DE RUSSIE

Théâtre de danse d'Etat

Pour fêter le 200^e anniversaire
de l'établissement des relations
diplomatiques entre la Russie et
la Suisse, accueil de l'une des
principales compagnies profes-
sionnelles de danse de Russie,
composée de 50 artistes (ballet
et groupe vocal). Buvette et petite
restauration une heure avant le
début du spectacle.

CHF 30.- (CHF 20.- réduit)



COSAQUES DE RUSSIE

THÉÂTRE DE DANSE D'ÉTAT

Vendredi 6 juin



GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01



Ongles gel
Vernis semi-permanent
Beauté des mains | Beauté des pieds
Revendeur agréé produits O.P.I

Centre commercial du Lignon | T 022 796 80 30
info@nailscorner.ch | retrouvez-nous sur

Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37
Fax 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch
Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

La Fête des voisins

Apéritif Offert et Ambiance Musicale
de 18h30 à 21h00

Vendredi
23 mai 2014



la fête
des
voisins
Immeubles en fête


Lignon Centre

Le bonheur à votre porte!

